

CGT SEVELNORD

Peinture équipe bleue, secteurs étanchéité

Mercredi matin, la direction de peinture a convoqué un salarié de 59 ans pour l'informer qu'il allait être muté au montage en prêt pour 8 semaines.

A un an de la retraite, le salarié a demandé qu'on le laisse tranquille et qu'il ne voulait pas être muté au montage.

La pression peut vite changer de camp !

Pour la direction, le refus n'est pas acceptable, le RU et le RG ont donc mis la pression sur le salarié.

Après l'intervention des délégués CGT, plusieurs dizaines de salariés des secteurs étanchéité ont menacé de débrayer si la direction ne respectait pas le choix de leur camarade de travail de ne pas aller au montage.

La direction a immédiatement annoncé que le salarié ne serait pas muté.

La direction ne comprend pas vite...

Peu après dans la matinée, pensant que c'était le salarié qui avait posé problème la première fois, la direction a convoqué un autre salarié pour exiger qu'il aille au montage. A sa sortie du bureau, l'ensemble des salariés des secteurs étanchéité

se sont unis et ont décidé de débrayer jeudi matin en début de poste. Pour exiger, que le harcèlement et les pressions cessent et pour qu'aucun peintre ne soit obligé d'être muté s'il ne le veut pas.

Les peintres ont également exigé qu'un engagement écrit par la direction soit pris pour un retour en peinture après le prêt.

Vers 12h.40, la direction a annoncé lors d'un briefing extra qu'elle ne prendrait que des volontaires et qu'il y aurait un écrit pour le retour en peinture après le prêt.

La direction parle de sureffectif pour supprimer des dizaines de postes de travail et dégrader nos conditions de travail.

Pour la CGT, que ce soit en peinture ou au ferrage les mutations n'ont pas lieu d'être !

Les salariés doivent exiger l'arrêt des mutations. La direction doit recréer des postes de travail partout pour améliorer les conditions de travail et préserver l'emploi.

**Les salariés de peinture viennent de le montrer
La force des salariés, c'est tous ensemble dans
l'action !**

Les salariés de TOYOTA n'ont pas lâché

Une lutte exemplaire et gagnante !

Lundi 20 avril, après deux semaines de grève, La direction de TOYOTA, les syndicats CGT et FO ont signé un accord de fin de conflit.

La direction de TOYOTA a cédé et les salariés ont obtenu le paiement du chômage partiel à 75% du brut soit presque 96% du Net (primes incluses).

Sans aucune récupération !

Les salariés ont obligé la direction de TOYOTA à s'engager sur la signature du nouvel accord sur l'indemnisation chômage partiel.

- Cet accord interprofessionnel était prévu pour le 1^{er} mai, mais les salariés de TOYOTA ont obtenu la rétroactivité au 1^{er} février.
- La direction s'est engagée à ne pas sanctionner les grévistes et elle a retiré sa plainte pour les 11 salariés grévistes assignés pour blocage du site.
- Le retrait des jours de grève sera étalé sur plusieurs mois

La détermination des salariés pour gagner...

Pour leur première grande grève, les salariés de TOYOTA sont restés déterminés jusqu'à la victoire et ils auront pu compter sur le soutien des syndicats CGT et FO jusqu'au bout. Sans trahisons, la victoire est possible !

Chez Sevelnord les salariés le savent, pour être soutenu et pour gagner, ils ne pourront compter que sur la CGT !

Info groupe PSA - L'accord TOYOTA est passé par là !

Les salariés du site PSA Saint OUEN en grève

La grève a démarré par un simple débrayage le jeudi 23 avril à partir de 11h. Très rapidement l'ensemble de la production s'est arrêtée : 80 % des ouvriers étaient en grève. L'équipe du matin a accueilli l'équipe du soir qui s'est mise en grève à 100%. Opérateurs, caristes, CIR, moniteurs se sont tous mis en grève.

Les salariés semblent déterminés et ce matin, la grève continue...

Les revendications des grévistes de Saint-Ouen :

- Arrêt immédiat de tous les samedis et dimanches obligatoires gratuits.
- Samedis et dimanches uniquement au volontariat payés en individuels.
- Mise à zéro des compteurs chômage.
- Application de l'accord Toyota : paiement du chômage à 96 % sans récupération.
- Embauche des intérimaires en CDI
- Augmentation des salaires de 150 € pour tous
- Paiement des jours de grève.

L'accord Toyota, c'est le paiement du chômage à 96 % par l'Etat sans récupération : c'est la mort du compteur collectif (celui du patron), et des récupérations gratuites.

**Normal ! Lorsque l'on chôme,
c'est bien parce qu'il n'y a rien à fabriquer
Il n'y a donc rien à rattraper !**

**Tous ensemble et massivement dans les manifs
du 1^{er} mai**